

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel

Patrimoine

Flore à la Maison du tisserand

Dossier

La nouvelle ludothèque

Numéro 353 - Avril 2017



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

Actualités

Mardi Gras



Mardi 28 février, pour le traditionnel défilé du Mardi-Gras organisé par le Comité des fêtes, les enfants se sont rassemblés comme chaque année sur les marches du perron de la mairie. Encadrés par les membres du Comité ils sont ensuite partis défiler dans les rues de la ville jusqu'à la salle des fêtes où ils ont pu jouer et danser et recevoir des friandises.

Jeunes électeurs. Ils ont reçu leur première carte

Samedi 18 mars les jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales étaient invités à la mairie pour la cérémonie citoyenne de remise de leur première carte d'électeurs. Face aux cinq jeunes qui s'étaient déplacés, le maire, Mireille Airault, a évoqué les principes fondamentaux de la République et de la démocratie. « A dix-huit ans vous n'avez pas seulement le droit de conduire, de jouer aux jeux d'argent... vous avez aussi le droit de vous engager pour votre pays, de donner votre sang. Vous avez surtout le droit, et le devoir, de voter ». Avec cette carte, s'offre aux jeunes électeurs un premier choix, celui de l'utiliser ou pas. Mireille Airault leur a

rappelé que certains pays en font un devoir obligatoire, que d'autres l'interdisent notamment aux femmes ou imposent de voter pour un seul et unique parti. « Vous avez la chance en France d'avoir la liberté de choisir » a-t-elle conclu en leur demandant de convaincre les autres jeunes de faire la même démarche citoyenne qu'eux.



Entourés des élus et des membres de la commission électorale municipale, Kevin, Thomas, Camille, Laetitia et Enora qui ont reçus des mains du maire leur première carte d'électeur

FNACA Quintin-Le Foeil. Trois décorés Le 19 mars



Face au Monument aux morts, au premier plan, Claude Morel (à gauche) et Jean Moire décorés dimanche matin.

Après Le Foeil l'an dernier, cette année la commémoration du 19 mars organisée par le comité FNACA Quintin-Le Foeil se déroulait à Quintin. Un premier hommage a été rendu à la stèle du rond-point du 19 mars au Volozen. La cérémonie s'est poursuivie à la Basilique, puis au monument aux morts où trois gerbes ont été déposées et trois décorations remises. André Morcel a reçu la médaille Commémorative d'Algérie et Jean Moire la Croix du Combattant. Rémy Gall a lui été décoré de la Mé-

daille Militaire. "Troisième plus haute distinction française après la Légion d'honneur et la Croix de la libération, la Médaille Militaire précède l'Ordre National du Mérite" a rappelé Claude Morin maire honoraire de Quintin. Pendant vingt-quatre mois Rémy Gall a participé dans le secteur de Frenda aux opérations menées par son bataillon. Celles-ci lui ont valu une citation à l'ordre de la Brigade. Cette citation et manière de servir lui valent aujourd'hui la Médaille Militaire.

Une première à Quintin

Printemps du développement durable



Pour la première fois la ville de Quintin s'est inscrite dans le programme d'animations du Printemps du développement durable de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

La thématique 2017 était la qualité de l'eau, de la source à la mer et les animations réparties sur quatre secteurs déterminés par les bassins versants du Gouët, l'lc et l'Urne. Situé sur le secteur du Gouët amont, Quintin a proposé des animations, baptisées « Eau fil des paysages », autour des relations entre le paysage, l'homme et l'eau.

Ainsi cinq ateliers animés par les services de l'agglomération et de la ville sur la vie de la rivière, le bocage, le jardinage au naturel, les zones humides et l'eau de pluie étaient installés autour de l'étang.

D'autres animations attendaient aussi les visiteurs, fabrication d'hôtels à insectes avec l'association War Dro, exposition aérienne les Poissons volants avec les élèves de BTS de Saint-Ilan et des jeux en bois sur le boulodrome avec l'association Manu Facto.



Etat civil

DÉCÈS

- Le 24 février
André LE BRET - 88 ans
Saint-Brandan
- Le 25 février
Francis BOUTIER - 92 ans
Hérouville-Saint-Clair
- Le 28 février
Huguette LE BÉCHEC épouse LE MÉHAUTÉ - 77 ans
Ruelle du Presbytère
- Le 28 février
Gérard LE COQ - 92 ans
Saint-Julien
- Le 4 mars
Léon LEQUENNE - 85 ans
Montreuil
- Le 5 mars
Serge BRIAND - 59 ans
Trédaniel
- Le 7 mars
Hélène LE GRESSUS veuve BALAVOINE
86 ans
Saint-Brandan
- Le 9 mars
Marcelle LE GRUIEC - 90 ans
Saint-Brieuc
- Le 11 mars
Jean-Pierre AIRAULT - 80 ans
12 rue des Croix-jarrots
- Le 11 mars
Joséphine LE LAY veuve EVEILLARD
92 ans
8 rue de la Corderie
- Le 11 mars
Madeleine HUBY épouse DARCEL
71 ans
Saint-Brandan
- Le 13 mars
Hélène BOURGAULT veuve GAULTIER
97 ans
8 rue de la Corderie
- Le 19 mars
Louis NEUVEU - 91 ans
15 rue du Gasset
- Le 20 mars
Anne PRIGENT veuve LE LUDUEC
94 ans
11 rue de Bellevue

Résumé du Conseil Municipal

du 23 février 2017

L'intégralité de la séance du Conseil Municipal est consultable en mairie.

AFFAIRES FINANCIERES

Comptes administratifs 2016

Le Conseil municipal était essentiellement consacré à l'examen des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes. Le résultat 2016 du budget général de la commune présente un excédent de fonctionnement de 598 165 € et un déficit d'investissement brut cumulé de 880 994 €. Le résultat de fonctionnement doit être modulé puisqu'il prend en compte deux recettes à caractère exceptionnel, un remboursement d'assurances (144 196 €) pour des travaux qui ne seront fait et payés qu'en 2017 et un remboursement d'EDF (???) pour un trop perçu suite à un dysfonctionnement de compteur depuis plusieurs années. Le résultat réel de fonctionnement est donc de 385 000 €. Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 613 180 € soit 2 % de plus qu'en 2015. Les recettes réelles de fonctionnement (3 272 617 €) progressent elles de 1,9 %. A noter la poursuite de la baisse des dotations de l'état (1 244 910 € en 2016 contre 1 175 700 € en 2015) à hauteur globalement de - 8,92 %. Le produit des impôts et taxes (1 582 594 €) est stable à + 0,65 %.

Du côté de l'investissement le montant total de dépenses réelles est de 818 483 € (618 172 € en 2015) soit 37 % des crédits réels prévus au budget, et les recettes sont de 687 294 € soit 25 % des recettes prévues. Les principaux postes de dépenses d'investissement sont le remboursement des emprunts pour 359 072 € et les travaux réalisés : travaux de conformité à la salle des fêtes, aménagement du

cimetière, travaux de couverture à l'école maternelle, éclairage public, étude relative au nouveau quartier, nouveau camion pour les services techniques, voirie.

Après approbation à l'unanimité du compte de gestion du comptable du Trésor et du compte administratif de la commune, les élus décident d'affecter le résultat 2016 de la manière suivante : 458 165 € à la section investissement et 140 000 € en report sur la section de fonctionnement.

Budget assainissement et lotissement

Sur le budget assainissement, on constate un excédent de fonctionnement en diminution, 308 815 € contre 608 057 € en 2015 et un déficit d'investissement de 368 516 €. Les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à 236 088 € (289 610 € en 2015) et les recettes sont de 201 733 € (397 099 € en 2015). Ces recettes sont composées des redevances des entreprises et des ménages. L'année 2016 se caractérise par un plein effet de l'arrêt de l'activité de deux sites industriels. En investissement les dépenses réelles sont de 86 157 € et les recettes de 25 670 €. La section comprend principalement en dépenses le remboursement du capital des emprunts pour 47 438 €, suite aux travaux d'automatisation de la station en 2014. Les recettes proviennent de la récupération de TVA. L'excédent cumulé du résultat d'exploitation (305 816 €) est affecté à l'unanimité à la section d'investissement.

Quant au budget de lotissement il n'a pas connu de mouvement en 2016, aucun lot n'ayant été vendu.

Participation de communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques

Pour établir la contribution à demander aux communes extérieures dont les enfants fréquentent les écoles maternelles et élémentaires publiques de Quintin, il convient de calculer le coût par enfant de fonctionnement des écoles. Le coût moyen de fonctionnement par élève en maternelles est de 1 555,20 € et de 422,69 € en élémentaire, ce qui fait une moyenne globale de 790 € par élève, compte tenu du nombre d'élèves dans chaque école. Ce coût moyen est en augmentation de 20 € par rapport à 2015, du fait de la diminution du nombre d'élèves, 266 au total contre 278 en 2015.

Tarif de consigne des gobelets ville de Quintin

La commune a fait l'acquisition de 500 gobelets plastiques réutilisables floqués d'un visuel et du logo de la ville. Ces gobelets sont à usage des animations organisées par la ville mais pourront être prêtés à des associations quintinaises pour de petites manifestations. Il convient donc d'établir un tarif de consigne de ces gobelets. Ce tarif est fixé à 1 € le gobelet (5 abstentions).

Représentants à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLET)

La CLET est chargée d'étudier et de donner un avis sur le montant des charges transférées à Saint-Brieuc Armor Agglomération et leur impact sur les dotations attribuées aux communes. Jean-Paul Hamon est désigné

titulaire et Jean-Yves Fraboulet suppléant, pour représenter Quintin à la CLET.

TRAVAUX – URBANISME – ENVIRONNEMENT

Convention avec l'agglomération pour l'intervention du service commun d'application du droit des sols

Compte tenu du changement d'EPCI, une nouvelle convention est signée avec Saint-Brieuc Armor Agglomération. La convention définit les modalités de travail entre la commune et le service d'application du droit des sols (ADS) et le coût pour la commune, 1,58 € par habitant et 80,45 € par acte instruit.

Charte de désherbage

La commune s'est engagée dans un traitement plus écologique de ses

espaces verts et souhaite continuer à progresser dans ce domaine. Les engagements de la commune doivent se formaliser par la signature d'une charte qui permette de se fixer des objectifs pour l'avenir. Le Conseil approuve à l'unanimité la signature de cette charte avec un engagement au niveau 3 d'exigence, sachant que la charte comporte 5 niveaux.

Convention de déversement des eaux industrielles

La station d'épuration de la ville reçoit des effluents de différents établissements qui ne peuvent être traités comme des particuliers. Le Conseil municipal autorise le maire à signer des conventions qui ont pour objet l'autorisation de déversement des eaux industrielles dans le réseau d'assainissement collectif de Quintin.

Compétence PLU

La loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux intercommunalités le 27 mars prochain, sauf minorité de blocage. Compte tenu de la pertinence de l'échelon intercommunal en matière d'aménagement et d'urbanisme, le Conseil municipal (1 abstention) approuve le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité assorti, de la charte de confiance qui prévoit d'attendre deux ans avant de mettre en œuvre la compétence.

Elections présidentielles, 23 avril et 7 mai

Les élections présidentielles se dérouleront le dimanche 23 avril, pour le 1^{er} tour, et quinze jours plus tard, le 7 mai pour le 2^{ème} tour. A Quintin, les deux bureaux de vote seront ouverts dans les salles de la MJC, de 8h à 19h. Pour pouvoir voter, il est impératif de se présenter avec une pièce d'identité, carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou non ; carte vitale avec photo ; permis de conduire...

Sans présentation d'une pièce d'identité, il ne sera pas possible de voter.

En cas d'absence les 23 avril et 7 mai, il est possible de voter en donnant procuration à une autre personne inscrite sur la liste électorale de la commune. Pour ce faire, la personne qui donne procuration (le mandant)

doit se rendre à la gendarmerie. Le mandataire (celui à qui est donnée la procuration) n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours, soit toutes les élections pendant un délai maximal d'un an. La procuration doit parvenir à la mairie le plus tôt possible. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, il ne faut pas attendre le dernier moment ! Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

2017 est une année de refonte électorale. De ce fait l'ensemble des électeurs a reçu courant mars une

nouvelle carte d'électeur. Pas d'inquiétude pour ceux qui ne l'auraient pas reçu et qui se sont bien inscrits sur les listes électorales, les nouvelles cartes seront à leur disposition dans les bureaux de vote.

Un nouveau rendez-vous est donné aux électeurs au mois de juin, dimanches 11 et 18 juin, pour les élections législatives.



Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication :
Mireille Airault
Directrice-adjointe : Françoise Guillou
Réalisation : Johan Ruellan
Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise
Tirage : 1 700 exemplaires
Crédit photos : Service communication
Dépôt légal : avril 2017

Charte de désherbage. Quintin, Plaine-Haute, Le Foeil, s'engagent



Lundi 27 mars, les représentants des communes de Quintin, Plaine-Haute et Le Foeil étaient réunis dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville pour la signature des chartes de désherbage. Avec un objectif commun, le zéro phyto dans les communes ! En effet, si la pollution de nos rivières par les résidus de pesticides a beaucoup diminuée depuis dix ans, elle reste pourtant présente. Il s'agit aujourd'hui de supprimer les rejets de produits phytosanitaires dans l'ensemble des cours d'eau. Pour cela, les

communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont décidé de limiter et, pour certaines, de supprimer l'emploi de ces produits. Un engagement qui est formalisé par la signature d'une charte, identique sur l'ensemble de la Bretagne et qui se décline en deux volets, à savoir le plan de désherbage, inventaire des surfaces entretenues et bilan des pratiques et la charte communale, engagement de la commune dans la limitation ou la suppression de l'utilisation des pesticides.

Quid du cimetière et des terrains de sports

Pour Quintin et ses communes voisines, l'engagement se fait au niveau trois de la charte qui compte cinq échelons.

Emmanuel Thérin, adjoint à l'urbanisme et l'environnement pointe la difficulté de supprimer l'usage des désherbants sur des espaces sensibles tels que le cimetière et les terrains de sports. *"Il nous faudra trouver des solutions si nous voulons progresser dans les objectifs de la charte. Cela passera par des expérimentations sectorielles sur ces espaces et plus spécialement au cimetière"*.

Il conviendra en effet de faire évoluer les mentalités et de s'habituer à la présence de la nature là où elle avait été chassée.

Collecte des déchets

Des efforts à faire pour mieux trier

Le nouveau système de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif est en place depuis le 2 janvier. Aujourd'hui, une majorité de foyers est équipée de bacs individuels, un jaune pour le tri sélectif et un marron pour les déchets ménagers résiduels. Pour les secteurs inaccessibles au camion de collecte et pour les maisons et appartements où les deux bacs ne peuvent trouver place, des conteneurs collectifs ont été installés. Ces conteneurs sont fermés à clé et les usagers auxquels ils sont destinés ont été équipés d'une clef. Tout dépôt de sacs ou déchets au pied des conteneurs est formellement interdit et passible d'une contravention. Les personnes qui n'ont toujours pas de bacs individuels et une clé pour les conteneurs collectifs et donc n'ont pas de solution pour leurs déchets,

sont invitées à s'adresser au pôle de proximité de Saint-Brieuc Armor Agglomération à la Villeneuve où seront étudiées pour eux la meilleure solution.

A noter, une exception pour l'hyper centre de la ville où le ramassage des sacs déposés au pied du logement est encore toléré, pour le moment, dans l'attente d'une meilleure solution.

L'enjeu désormais est d'améliorer la qualité du tri sur notre territoire. Pour ce faire, Nicolas et David ambassadeurs du tri de Saint-Brieuc Armor Agglomération étaient sur le marché de Quintin mardi 21 mars. Nombre de Quintinains et voisins des communes voisines se sont arrêtés à leur stand pour s'informer. L'opération pourra être renouvelée en fonction de l'évolution de la qualité du tri.



Les ambassadeurs du tri de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont répondu aux nombreuses interrogations des habitants

L'aménagement du camping



prêt pour accueillir les visiteurs.

Le réaménagement du camping municipal se poursuit cette année. Mise en place de nouvelles bornes électriques, de tables de pique-nique et ajout d'un barbecue. Création de séparations entre les emplacements... le camping municipal est

Stationnement

Les Quintinais ont pu s'étonner des zébras jaunes tracés au sol rue au Lin et place de la République pour marquer l'interdiction d'y stationner. Cela supprime cinq places de stationnement dans l'hyper centre de la ville, mais à cela une raison. Il s'agit de permettre le passage du camion

de collecte des bacs à ordures ménagères et tri sélectifs, dans des rues qui n'étaient pas desservies auparavant. Un service à la population qui méritait bien ce sacrifice de places, la proximité des parkings offrant des solutions de stationnement alternatives.

Un piège pour lutter contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. La présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

Le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles. L'appât sélectif le plus efficace se compose d'un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ; d'un demi-volume de bière brune et



La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation et aussi à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

d'un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles). Afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés, mettez en place vos pièges du 1^{er} février au 30 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation et du 15 octobre à la fin novembre.

NOUVEAUTÉS ROMANS

Indridason ARNALDUR : Le livre du roi
Raphaëlle GIORDANO : Ta 2^{ème} vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une
Serge JONCOUR : Reposes-toi sur moi
Fabienne JUHEL : Ceux qui vont mourir
T. KINNUNEN : Là où se croisent quatre chemins
Agnès LEDIG : De tes nouvelles
Marie LE GALL : Mon étrange sœur
Philippe LE GUILLOU : Novembre
Agnès MARTIN-LUGAN : J'ai toujours cette musique dans la tête
J-Claude MOURLEVAT : Mes amis devenus
Maryam PETROSSIAN : La maison dans laquelle...
Marie REDONNET : Héritières

JEUNESSE

Sara PENNYPACKER : Pax et le petit soldat

ENFANTS

Helga BANSCH : Amélie et le poisson
Jin-Ho JUNG : Regarde en haut
Frédéric MARAIS : Yasuke



La Bibliothèque apporte des livres à l'Ehpad et au Foyer-Logement. Les Quintinais qui ne peuvent pas se déplacer peuvent aussi s'inscrire pour un portage de livres à domicile. Appelez Maryvonne de Goussencourt au : 02 56 44 10 31 ou 06 07 24 91 45.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h

Mercredi : 16 h 30 - 18h

Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h

3, Place de la Mairie - 02 96 32 78 95

Abonnement annuel par famille : 13 €.

Prêt des livres gratuit pour les enfants.



CONTACTS ET HORAIRES

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Le samedi de 10h à 12h.
Tél : 02 96 74 84 01
Fax : 02 96 74 06 53
mairie@quintin.fr
www.quintin.fr

POLICE MUNICIPALE

Aurélien ARZUR : 02 96 74 88 47
police_municipale@quintin.fr

SALLE DES FÊTES ET CAMPING

02 96 74 92 54

MJC DU PAYS DE QUINTIN

02 96 74 92 55
www.mjcpaysdequintin.fr

CYBERCOMMUNE

Lundi : 10h-12h & 13h-17h
Mercredi : 10h -12h & 15h-17h
Vendredi : 10h-12h
02 96 79 64 27

PÔLE DE PROXIMITÉ

02 96 79 67 00
www.quintin-communaute.fr

OFFICE DE TOURISME

02 96 74 01 51
www.tourismequintin.com

PISCINE OPHÉA

02 96 58 19 40

GENDARMERIE

Tél : 17
Tél administratif : 02 96 74 80 17

CENTRE DE SECOURS

Tél : 18
Tél administratif : 02 96 74 93 74
Lieutenant : 06 82 92 77 65

DECHETERIE LE GRAND GUE

Nouveaux horaires
Lundi, mardi, mercredi :
13h30-17h30
vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-17h30

Agenda

Avril

Mercredi 19

Atelier tissage 10h30 à 12h - Maison du tisserand (à partir de 6 ans).

Vendredi 21

Loto du club des aînés de La Harmoye

Dimanche 23

Elections présidentielles 1er tour, bureaux de vote ouverts de 8h à 19h

Mercredi 26

Atelier guirlande de printemps 10h30 à 12h - Maison du tisserand (à partir de 6 ans).

Jeudi 27

Conseil municipal

Vendredi 28

Loto du Festival de la gastronomie

Samedi 29

Coupe de Bretagne de roller-skating au vélodrome

Dimanche 30

- Tournoi de l'Union Bouliste Quintinaise
- Bal du club de l'Amitié de Saint-Brandan
- Déstockage du Secours Populaire, à la MJC

Concours photo Christophe Dubois du 1^{er} avril au 31 mai

2^{ème} édition du concours organisé par l'association "l'Atelier Découverte Photo". Le thème: "Entre terre et mer en Côtes d'Armor".



Renseignements et inscriptions :
Vanessa Pitois au 06 28 01 66 23 ou à
concours.christophedubois@gmail.com.
Règlement sur :
sites.google.com/view/concoursadp

Mai

Lundi 1^{er}

- Animations du Comité des fêtes à la Vallée. Concours de pêche à l'étang, sur deux séries. Amorçage autorisé. 1^{ère} série de 9h à 11 h 30, 2^{ème} série de 14 h 30 à 17h. Engagements à 8h et 14h.

- Vide-greniers à la Vallée, de 9h à 18h. Emplacements (3 € le mètre linéaire) à réserver au 02 96 74 94 74

- Tournoi de l'Union Bouliste Quintinaise

- Déstockage du Secours Populaire, à la MJC

Du 2 au 31

Exposition des peintures de Dominique Roc à la galerie Cap'Art.

Les mardis et samedis de 10h à 12h et 14h à 18 h 30, mercredis et vendredis de 14h à 18 h 30.

Mercredi 3

Don du sang à la salle des fêtes

Vendredi 5

Loto des Amis du Tisserand

Dimanche 7

- Elections présidentielles, second tour, bureaux de vote ouverts de 8h à 19h

- Bal du club des Aînés de Saint-Bihy

Lundi 8

Commémoration de la fin de la Guerre 39-45

Jeudi 11

Assemblée générale de la Légion d'Honneur du secteur de Saint-Brieuc

A vos tabliers !

Le concours du Festival de la Gastronomie de Quintin est lancé...

Le thème 2017 :

VOLAILE et POMMES de TERRE.

Pour vous inscrire, c'est très simple : connectez vous sur le site de la ville www.quintin.fr, prenez connaissance du règlement du concours et lisez le attentivement.

Renvoyez nous l'engagement ainsi que la fiche recette (accompagnée de la photo de votre plat) par courrier à Festival de la Gastronomie, Place de la Mairie, 22800 Quintin.

Attention : Date limite d'inscription : le 26 mai 2017.

Flore à La Maison du tisserand

Morgane Perraud qui assurait l'animation de la Maison du tisserand depuis un an ayant choisi une nouvelle orientation professionnelle, c'est Flore Duault qui a été recrutée par la mairie pour la remplacer. Depuis le 1^{er} janvier et la réorganisation territoriale, l'Office de tourisme de Quintin, qui gérait la Maison du tisserand avec le soutien financier de la commune, a fusionné avec celui de Saint-Brieuc. La Maison du tisserand

suré cette mission pendant de nombreuses années. Flore entend poursuivre la dynamique initiée par Morgane et développer les animations et les ateliers pour les enfants. Flore se forme aussi à la médiation adaptée pour conserver la marque Tourisme et Handicap attribuée à la Maison du tisserand l'an dernier. L'actualité de la Maison du tisserand, c'est la recherche d'un nouveau positionnement pour la doter d'une



étant une structure culturelle ne pouvait plus être gérée par le nouvel Office de tourisme et est donc redevenue de compétence communale. Flore qui a fait des études dans le domaine du tourisme s'est formée pendant un mois avec Morgane et Bernard Heude, tisserand qui a as-

identité propre qui marque la volonté de la commune de la faire évoluer vers les nouveaux et futurs usages du lin tant en gardant son ancrage dans l'histoire et le passé de Quintin. Dans ce cadre un concours de dessin est organisé pour les enfants de 3 à 15 ans répartis en trois catégories.

Laurent Ollivier entretient le Foyer-Logement

Depuis la mi-décembre, Laurent Ollivier a pris en main l'entretien du Foyer-Logement "Le Pavillon". Il remplace à ce poste Daniel Mariette qui a fait valoir ses droits à la retraite. A 37 ans, Laurent qui habite Le Haut-Corlay s'est de suite intégré à l'établissement. Menuisier de métier, c'est la polyvalence du poste qui l'a attiré

au Foyer-Logement de Quintin. Entre l'entretien des espaces verts, les petites réparations, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le travail est très diversifié. "Ce n'est pas monotone ici !" affirme Laurent qui apprécie aussi le contact avec les résidents qui l'ont rapidement adopté.

Dessine La Maison du tisserand !

Il s'agit de réaliser un dessin sur le thème de la Maison du tisserand, son atelier, ses outils. La participation est gratuite et les œuvres sont à remettre à la mairie ou à la Maison du tisserand, avant le 29 avril. Chaque participant ne peut proposer qu'un seul dessin, réalisé sur un format A4. Toutes les techniques sont autorisées sauf les dessins numériques. Un titre peut-être donné et sera à noter sur l'œuvre. Le nom de l'enfant, son âge et ses coordonnées sont à inscrire à l'arrière du dessin.

La Maison du tisserand est ouverte pendant les vacances scolaires des trois zones avec des visites guidées les mardis, mercredis et samedi à 14h30, 15h30 et 16h30. Des ateliers sont programmés ce mois d'avril le mercredi matin, à 10h30 (cf. agenda).

Contact :
Maison du tisserand,
02 96 32 78 08,
maisondutisserand@gmail.com



Programme du cinéma Le Rochonen

du 12 au 23 avril 2017



La Belle et la Bête
Mer. 12 avril > 15h
Vend. 14 avril > 21h
Samedi. 15 avril > 21h



Mr et Mme Adelman
Jeu. 13 avril > 20h30
Dim. 16 avril > 20h30



Baby boss
Vend. 14 avril > 15h
Dim. 16 avril > 15h



La confession
Lun. 17 avril > 20h30
Art et essai



Gangsterdam
Jeu. 20 avril > 21h
Samedi 22 avril > 21h



Sage femme
Vend. 21 avril > 21h
Dim. 23 avril > 20h30

François Poisson. Médaille d'or de l'artisanat



Le 28 mars dernier, François Poisson, horloger-bijoutier à Quintin, a reçu la médaille d'or de l'artisanat décernée par la Chambre des métiers et de l'artisanat pour ses 30 années de métier. Après, l'an dernier, la remise du diplôme d'artisan d'art, c'est une nouvelle récompense à laquelle l'horloger-bijoutier de la Grand'rue

associe son épouse Françoise. Fidèle collaboratrice, sa présence à l'accueil lui permet d'assurer avec sérénité son métier de réparateur. Avec lui, Françoise s'investit aussi à l'atelier et apporte son expertise dans le renfilage des colliers de perles, tant pour la clientèle de la bijouterie quintinaise que pour d'autres boutiques.

Tradition familiale depuis 175 ans

Depuis 1986, année où il a repris l'affaire de son père, François Poisson n'a eu de cesse de défendre les valeurs de l'artisanat héritées de ses prédécesseurs. Depuis 1842, date à laquelle son aïeul André Poisson ouvrit son échoppe, ce sont en effet cinq générations d'horlogers-bijoutiers qui se sont succédé à Quintin. Voilà donc 175 ans que dans cette affaire artisanale et familiale se transmettent passion et savoir-faire.

Je répare et ça repart

Fidèle à ses convictions la bijouterie Poisson adhère aujourd'hui au réseau "Répar'Acteurs" des artisans réparateurs de Bretagne. "*Je répare, et ça repart*", telle est la devise de ces professionnels qui invitent les consommateurs à bien étudier et comparer les devis de réparation qui leur sont proposés. "*Surtout, il fait être vigilant et ne pas céder aux offres de remplacement de matériels, alors que ceux-ci sont tout à fait réparables par des professionnels*", alerte François Poisson qui professe d'opter pour la réparation, pour dépenser moins, limiter la quantité de déchets, économiser des matières premières et dynamiser l'économie de proximité.

Un rayon homme à L'Esprit Couture

Au 25 de la Grand'rue, Vanessa Bassoch vient d'ouvrir un rayon de vêtements et de chaussures pour les hommes. Pour se chausser, les messieurs auront le choix parmi les marques TBS, Ricker, Redskins, Pepe Jean's. Pour les pantalons, Jean's, polo, chemises et chemisettes... Vanessa propose les marques Pionier, Cap10, Disfra, Griffon...

Côté rayon femmes, L'Esprit Couture continue à élargir son offre avec, pour les chaussures les marques Mam'Zelle, Fugitive, France Mode, Marco Torri, Rieker, Artika, Boissy, Karston, Madisson, Sweet, Les Tropicaines... et pour les vêtements, Jensen, Ciso, Katmaï, Texmail, Griffon, Paz Torras, Fa Concept, Créatif Paris...



Ouvert du mardi au samedi, le matin de 10h à 12h sauf le mardi ouverture à 9h30 et fermé le jeudi matin ; l'après-midi de 14h à 18h sauf le mercredi et le samedi ouverture à 14h30. Tél. 02 56 44 23 25.

Dossier

"Jeux & Cie", la ludothèque s'installe rue des Forges

Le déménagement de l'école de musique intercommunale rue du Général Leclerc dans les locaux laissés vides par le pôle enfance, aujourd'hui installée rue de la Fosse Malard, a été l'opportunité pour la commune de proposer un nouveau local à la ludothèque de l'ADMR. Après une opération de rafraîchissement par les services techniques de la ville, la ludothèque a pu quitter la salle Tournemine où l'espace devenait trop petit.

Depuis 2003

Depuis sa création, l'association a en effet bien grandi. L'aventure a commencé en 2003 rappelle Pascale Pochon, présidente de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural). L'idée est venue des TISF (Techniciennes d'intervention sociale et familiale). A cette époque, les travailleuses familiales amenaient leurs propres jeux dans les familles. Elle était là l'idée géniale, le jeu ! Qui pouvait leur permettre de créer un lieu sans connotation sociale, pour accueillir les familles. En 2004, après avoir visité des ludothèques à Loudéac, Ploumagoar, Belle-Isle en Terre, Pascale

Pochon et ses collègues décident de lancer une souscription, 13 €, qui faisaient office d'adhésion. Les fonds collectés leur permettent d'acheter 40 jeux. Avec ceux récupérés chez les uns et les autres, la ludothèque du pays de Quintin, "Jeux & Cie" était prête à ouvrir avec un fonds de 100 jeux. Encore fallait-il disposer d'un local. La maire, Claude Morin, met à leur disposition un espace de 35 m² dans la salle Tournemine, en haut de la rue de la Fosse Malard. La ludothèque s'y installe en octobre 2005.



changées tous les deux mois. Cela n'a pas vraiment pris" rapporte Pascale "les familles préfèrent vraiment venir choisir leurs jeux à la ludothèque".

Le poste d'animateur n'ayant pas été décroché, la ludothèque s'est tournée vers le dispositif du service civique. C'est ainsi que grâce à la petite réserve de finances accumulée depuis 10 ans, Anaïs Ollivo a pu être recrutée, pour faire l'inventaire des jeux, vérifier s'ils sont complets... Par ailleurs, dans le cadre du pass engagement Sarah assure trois heures de services à la bibliothèque en contrepartie d'une aide du Conseil départemental. Depuis 2003, le dynamisme et l'engagement des bénévoles de la ludothèque n'a pas faibli. "Nous sommes toujours là pour répondre aux sollicitations des familles, des bibliothèques. On est ouvert à tout" affirme la présidente.

834 jeux

Aujourd'hui, ce sont 834 jeux qui constituent le fonds de "Jeux & Cie", douze bénévoles qui l'animent et 70 familles adhérentes. Le déménagement dans les quatre pièces mises à disposition rue des Forges est un ballon d'oxygène pour la ludothèque. Convivial, chaleureux, l'espace est deux fois plus grand qu'à Tournemine. La cohabitation avec le Secours Populaire se passe bien. Ici les jeux sont classés par thème, jeux d'assemblage, de rôles, de société, d'imitation, jeux éducatifs, jeux adaptés, coopératifs où on joue tous pour un objectif commun, des jeux pour tous, de 6 mois à 99 ans ! "Mais pas de jeux vidéo" précise Pascale.



En quête d'un animateur

"On s'est organisé pour la faire fonctionner avec les bénévoles".

Assez vite se fait sentir le besoin d'un animateur salarié. La Communauté de communes est sollicitée pour financer le poste. "Faites vos preuves" leur est-il répondu. L'équipe ne se décourage pas. Trois dossiers seront présentés successivement, 2005, 2008, 2010. Pendant ce temps le projet s'affine, l'association veut répondre aux demandes de différents publics, familles, mais aussi écoles et personnes en situation de handicap. Le stock de jeux est construit sur ces trois directions. Et toutes les opportunités sont saisies pour agrandir ce stock. L'association répond à plusieurs concours et gagne des jeux en dotation.

Pour se faire connaître, la ludothèque se lance aussi dans des expérimentations, en collaboration avec les bibliothèques du territoire. "On déposait une malle de jeux dans les bibliothèques. Les malles étaient

La ludothèque "Jeux & Cie" est ouverte, 1 rue des Forges, le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30, le samedi de 10 h 30 à 12h. Adhésion annuelle 13 € par famille ; forfait pour un jeu à la fois toute l'année, 10 € ; deux jeux, 20 € ; trois jeux 25 €.

Prochaine animation de la ludothèque : la bourse puériculture (équipements, vêtements de 0 à 6 ans), dimanche 11 juin de 8 h 30 à 11h à la salle de sports d'adresses ; renseignements et inscriptions au 06 61 45 21 70.